

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DAC 510 Subvention (9.500 euros) au Comité français pour Yad Vashem (17e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1611-4 et L. 2313-1 ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015 ,par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité français pour Yad Vashem ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 9.500 euros est attribuée au Comité français pour Yad Vashem, 33 rue Navier 75017 PARIS 2015_07247 / 184364).

Article 2 : La dépense correspondante, soit 9.500 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015 nature 6574, rubrique 323, VF40001 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la mémoire.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO